


Plateau technique d'Imagerie	
Règlement intérieur	

Ce règlement établit la bonne utilisation des services offerts par le plateau technique d'Imagerie du CRCT.

LISTE DU MATERIEL DISPONIBLE SUR LE PLATEAU D'IMAGERIE

- Axio Vert A.1
- Vidéo Microscope : ZEISS « Cell Observer »
- Microscope Confocal : ZEISS « LSM 780 »

1 - ACCES AU PLATEAU D'IMAGERIE

Les équipes souhaitant utiliser les appareils du plateau doivent au préalable compléter la "fiche de demande" et la retourner aux personnels du service.

8h-9h	9h-17h30	17h30-19h
Accès en autonomie		
	Formations, assistances...	

➤ Appareils en libre-service ou Assistance

Chaque nouvel utilisateur devra être initialement formé par le personnel du service sur le(s) système(s) qu'il souhaite utiliser. **Cette formation est obligatoire.**

Après formation et mise en autonomie, l'utilisateur pourra accéder au planning de réservation et gérer lui-même son compte (modification, suppression des réservations...).

Dans le cas d'un besoin d'assistance, il est impératif de contacter le personnel du plateau avant de se réserver en ligne.

Les réservations se font sur le site OBM.inserm.fr. L'utilisateur doit choisir la ressource, préciser l'heure de début de réservation ainsi que sa durée. La **durée maximale de réservation est fixée à 2 heures par jour pour du fixe et 4 heures pour du live** (entre 8h00 et 19h00). En cas de besoin supplémentaire, l'utilisateur doit utiliser les appareils en fin de journée. Les utilisateurs s'engagent à ne pas réserver de créneau plus de deux semaines à l'avance. En cas d'utilisation soutenue de l'appareil, contacter les responsables du plateau.

A chaque fin de séance, l'utilisateur devra remplir le cahier d'utilisation posé à côté de l'appareil en indiquant son nom, prénom, laboratoire et la durée d'utilisation du système.

La facturation sera établie à partir des heures réservées sur le planning informatique. En cas de modification de la durée effective de la séance (diminution ou prolongation de la séance) l'utilisateur doit reporter cette modification sur le planning.

Cette modification peut être faite au plus tard 3h avant le début de la réservation.

Les utilisateurs extérieurs au CRCT n'ayant pas accès au planning de réservation doivent contacter les responsables du plateau.

2 - EXTINCTION ET NETTOYAGE DES APPAREILS

En fin de séance, l'utilisateur s'engage à suivre les protocoles de lavage indiqués à côté de chaque appareil. **Chacun est responsable de l'état de propreté dans lequel il laisse l'appareil en fin de séance.** Le dernier utilisateur de la journée devra éteindre le système selon le protocole indiqué pour chaque appareil et fermer la porte.

3 - ENGAGEMENT DE VIGILANCE

L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement aux personnels tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur le plateau (dérèglement d'un appareil, problème informatique...).

4 - HYGIENE ET SECURITE

Les utilisateurs doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel (pathogènes, virus...).

Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques.

5 - GESTION DES DONNEES

Chaque utilisateur doit transférer ses données sur le serveur selon la procédure indiquée à côté de chaque appareil. Ces données doivent être récupérées dans un délai de 30 jours.

Au-delà de ce délai le personnel du plateau les supprimera.

Les données sont sous la responsabilité de chaque utilisateur, **le plateau n'assure pas leur stockage.**

6 - PUBLICATIONS

Conformément à la charte du Pôle technologique du CRCT, les utilisateurs s'engagent à citer le plateau soit dans les remerciements, soit dans la partie expérimentale des publications, soit à faire figurer le personnel du plateau et le responsable du pôle en co-auteurs selon leur implication dans le projet. **Les publications réalisées avec l'utilisation du service doivent être communiquées aux ingénieurs du plateau.**

Les responsables du plateau se réservent le droit d'empêcher l'accès à un utilisateur en cas de non-respect des règles énoncées dans le présent document.

Après lecture du document, l'utilisateur et le responsable scientifique du projet s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

A Toulouse, le

Signature du responsable scientifique

Signature de l'utilisateur

Plateau technique d'Imagerie

Laetitia Ligat

laetitia.ligat@inserm.fr

Tél : 05.82.74.30.15